

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Convoqué le 21 mars 2024 pour la séance du 2 avril 2024 à 17h00

La séance est présidée par Madame Leïla NAÏDJI, Vice-Présidente du CCAS de Dunkerque.

► **ONT PARTICIPÉ :**

▪ **En présentiel**

Madame Leïla NAIDJI - Vice-Présidente

Madame Delphine CASTELLI – Administratrice

Madame Joëlle CROCKEY - Administratrice

Monsieur Yohann DUVAL – Administrateur

Madame Jocelyne FEVER - Administratrice

Monsieur Josseran FLOCH - Administrateur

Madame Laurence HUMILIERE - Administratrice

Madame Michèle PEPIN – Administratrice

▪ **En vision conférence**

Madame Harmonie HARS–GOUTEAU - Administratrice

Madame Elisabeth LONGUET- Administratrice

Madame Laurence OLIVIER - Administratrice

► **ÉTAIENT ABSENTS ET ONT DONNÉ POUVOIR**

Conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

- Madame Catherine DELESALLE à Madame Leïla NAIDJI

Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque du 2 avril 2024

DÉLIBÉRATION 8 - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE A TES COTES

Les statuts de A TES COTES prévoient la présence d'un membre du Centre Communal d'Action Sociale au sein de son Conseil d'Administration.

Il est donc nécessaire de désigner le représentant du Centre Communal d'Action Sociale qui siègera au sein de cette structure.

La candidature de Monsieur Josseran FLOCH est exprimée.

Le vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 9
- Nombre de pouvoirs : 1
- Nombre de bulletins : 10
- Suffrages exprimés en faveur du candidat : 10

Monsieur Josseran FLOCH siègera au Conseil d'Administration de A TES COTES en tant que représentant du CCAS de Dunkerque.

ADOPTÉ

**Pour le Maire-Président,
Par délégation,**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-200027167-20240402-20240402CA_D08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024
Affichage : 09/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

